



### Coiffer Sainte Catherine

« À la Sainte Catherine, tout bois prend racine ! » dit le proverbe. Il suffit de le recouvrir d'un peu de terre, donc de le coiffer de terre, pour que la vie reprenne. On parle bien sûr des bois des végétaux, mais également des graines reproductrices qui s'enracinent dans les matrices. Ainsi, un bébé conçu autour du 25 novembre, naîtra vers la fin du mois d'août au temps des récoltes. C'est le cycle de la vie...

Il existait, à Alexandrie, une jeune Égyptienne qui, selon la légende, aurait vécu au début du IV<sup>e</sup> siècle. À sa naissance, on la prénomma Dorothée. Elle reçut une belle éducation, fut instruite dans tous les arts libéraux, et choisit de se convertir à la religion chrétienne. Remarquée par l'empereur romain, Maximin II Daïa, il la fit décapiter, car elle refusait de l'épouser et de renier sa foi.

Dans les livres, sur les sculptures et les vitraux, une couronne auréole sa tête coupée. Les couleurs de cette couronne sont le blanc de sa virginité, le vert de sa connaissance, le rouge de son martyre, et le jaune de sa foi.

C'est à ce moment-là que Dorothée prit le nom de Catherine, pour le nom syriaque Cethar qui signifie Couronne, Cethar rappelant le début du prénom Catherine. La Sainte est la patronne des jeunes filles célibataires, tout comme Nicolas l'est pour les garçons à marier. Autant ceux-ci n'aimaient pas porter la crosse de Saint Nicolas, autant les jeunes filles se méfiaient de coiffer Sainte Catherine, et surtout de ne pas trouver de mari pendant les cinq années où elles étaient des Catherinettes.

Catherinette : il s'agissait pour les jeunes femmes de mettre le 25 novembre, sur la tête d'une statue de la Sainte, une coiffe jaune et verte, mettant en avant la foi et la connaissance. À 25 ans, une jeune femme célibataire posait la coiffe. À 26 ans, elle y fixait une épingle à chapeau. Le coiffe ne pouvait contenir que cinq épingles, à raison de une posée par an. De fait, à 30 ans, si la jeune femme n'avait toujours pas trouvé de mari, elle prenait dès lors le statut de vieille fille, puisqu'elle ne pouvait plus coiffer Sainte Catherine. La coiffe, placée six ans auparavant, était complète !

Dans certaines régions, la coutume était sensiblement différente : à 25 ans, la jeune fille plaçait une épingle, à 30 ans, une seconde, et enfin, une troisième à 35 ans. Cette troisième épingle annonçait que la femme resterait fille à jamais puisqu'elle ne se marierait pas.

Le jour de la Sainte Catherine, les Catherinettes ne se contentaient pas de coiffer les statues de la Sainte, mais se coiffaient également elles-mêmes de jaune et de vert, de bonnets ou de chapeaux parfois extravagants. Dans une France très tournée vers le catholicisme, les prières pour aider les jeunes filles à trouver un mari changeaient en fonction de leur âge, au moment de la Sainte Catherine, demandant un époux doux, opulent, libéral et agréable, avant leurs 25 ans ; un époux supportable, qui puisse passer parmi le monde, entre 25 et 30 ans ; peu importe l'époux, on s'en contentera, après l'âge de 30 ans. Si la majorité des jeunes femmes appréhendaient de ne pas se marier passer 30 ans, il arrivait à un petit nombre d'entre elles, de choisir délibérément de ne pas se marier. À moins d'entrer dans les Ordres, elles perdaient alors toute considération sociale ; mais elles préféraient cela à la soumission sans restriction à un époux.

Célibataires et âgés de 30 ans, les garçons se devaient de porter la crosse de Saint Nicolas.

De nos jours, la moyenne des Françaises qui convolent en juste noces le fait vers l'âge de 36 ans ; la moyenne des Français qui se marient est de 38 ½ ans, chiffres donnés pour un premier mariage.

+ d'infos :

